

Charte Campus Coach à l'UNIGE 2022-2023

Pour les coaches

1. Missions principales des coaches

Suivre et accompagner pendant une année un groupe d'étudiant-es afin d'**améliorer leur accueil** à l'UNIGE et de favoriser leur **intégration sociale et académique**.

L'accueil comprend notamment une visite du Campus organisée, si possible, avant la rentrée académique (durant les Welcome Days, par exemple).

L'intégration académique comprend notamment l'engagement dans le travail universitaire à fournir (savoir quoi faire et comment le faire) en présentiel ou à distance ; être au clair avec les attentes des enseignant-es et les objectifs de cours. Les coaches aident aussi les étudiant-es à adopter de **bonnes méthodes de travail** en leur montrant, par exemple, des techniques efficaces concernant la gestion du temps, la prise de notes (pendant les cours et les lectures) et la préparation aux examens.

L'intégration sociale comprend notamment **l'établissement de liens avec les pairs** et l'intégration à la vie universitaire comme la familiarisation aux offres de l'université telles que les activités extracurriculaires (ex. le sport et la culture), la vie associative et les événements universitaires.

Tous les coaches **peuvent en tout temps** et pour toute question, problème, etc. contacter les responsables du programme à l'adresse générique : campus-coach@unige.ch

2. Responsabilités des coaches

- Organiser ponctuellement mais tout au long de l'année des rencontres (en présence ou à distance) avec ses filleul-es
- Soutenir et conseiller ses filleul-es durant toute l'année académique
- Aider ses filleul-es à trouver leurs marques à l'université et à s'insérer dans la vie académique et sociale
- Partager des méthodes de travail efficaces
- Orienter ses filleul-es vers les services/personnes adéquates lorsque cela est nécessaire
- En cas de difficulté ou de problème, s'engager à chercher une solution (avec notre aide, si besoin)
- Participer à l'évaluation du programme pour nous aider à l'améliorer (enquête en ligne)

3. Activités obligatoires des coaches

- Participer à la **séance d'information et de formation** du programme qui a lieu le **12 septembre 2022 à 18h15**
- Assurer une **visite de campus** pour son groupe d'étudiant-es, dans la mesure du possible, avant la rentrée du 19 septembre 2022
- Remplir le **fichier de suivi** du coaching (à rendre au terme de l'année académique)

4. Attestation de participation

Une attestation de participation est délivrée au terme de l'année académique **à la condition d'avoir rempli les activités obligatoires.**

5. Valeurs de Campus Coach

Respect Engagement Entraide Partage Solidarité Patience Bienveillance Authenticité

6. Inscription au programme

L'inscription se fait via la plateforme d'inscription disponible [à cette adresse.](#)

En vous inscrivant, vous confirmez avoir lu et accepté la charte Campus Coach. Vous acceptez ainsi vos missions et les obligations qui en découlent.